contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

Présentation du nouveau conseil municipal

Hommage à Henri Maillard

Maire de 1983 à 1989

Juillet 2026

Édito

C'est avec beaucoup de peine que j'ai appris le décès d'Henri Maillard. Au nom de tout le conseil municipal et en mon nom propre, j'adresse mes condoléances à sa famille et à ses proches.

Henri Maillard a d'abord été mon professeur de mathématiques, lorsque j'étais en classe de sixième : je me souviens qu'il avait une autorité naturelle. Nos routes se sont croisées à nouveau, au moment de préparer les élections municipales de 1983. Je tentais de monter une liste PC, et lui une liste PS. Finalement, nous avons fait l'Union de la Gauche à Thourotte… et c'est ainsi qu'Henri Maillard est devenu maire, et moi son deuxième adjoint. Une fois aux manettes, nous avons trouvé une situation financière catastrophique, léguée par nos prédécesseurs. Henri a fait ce qu'il fallait pour redresser la barre. Sa bonne gestion a même permis la construction du complexe Édouard Pinchon et la la finalisation de la crèche. Nous devons à Henri la création des jardins familiaux et même notre premier centre social, alors installé dans un HLM de la rue des Basses Vignes. C'est aussi Henri qui a concrétisé le jumelage avec la ville allemande de Rimbach.

Aux élections municipales de 1989, j'ai souhaité faire partie, à nouveau, de la liste d'Henri Maillard. En cette époque où l'Union de la Gauche devenait mal vue dans les instances du PS, Henri a été pressé, par son entourage, de ne plus s'allier avec des communistes. J'ai donc présenté ma liste, et nous avons battu Henri Maillard de quelques voix. J'ai entamé mon premier mandat de maire dans de bonnes conditions, car mon prédécesseur s'était bien occupé de Thourotte. Comme il était devenu élu d'opposition, nos relations ont mis un peu de temps à redevenir bonnes et, finalement, à force de se revoir lors des cérémonies de jumelage, nos rapports sont même devenus excellents. C'est moi qui ai proposé qu'une avenue porte le nom d'Henri Maillard, et je suis heureux que ça se soit fait de son vivant. C'était un bon maire, et un homme bien.

C'est le premier numéro de *Contact* depuis l'élection municipale du 15 mars dernier. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui m'ont renouvelé leur confiance. J'aurai l'occasion de raconter le climat difficile dans lequel cette campagne s'est faite. Aujourd'hui, j'entame ce nouveau mandat avec une équipe où se côtoient des adjoints expérimentés et des conseillers municipaux très prometteurs. Nous nous mettons au service de l'ensemble des Thourottois. Nous avons formé les commissions et tenu les premières réunions, au cours desquelles nous avons planifié des projets sociaux, culturels, sportifs et urbanistiques. Ce magazine vous en donne un bel aperçu.

Patrice Carvalho
Maire de Thourotte

" Contact ",
bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte, juillet 2026

Directeur de la publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la publication :
Fabrice LEDRAPPIER

Réalisation :

Service Communication
Damien FRUGIER
Hugo POPUT

Service Archives municipales
Laurent FOURNIER

Impression :
I.S.L. Creil
03 44 64 13 95

Tirage :
2700 exemplaires

Sommaire

Hommage

- Henri Maillard raconte pages 3 à 5

Ça se passe maintenant

- Trombinoscope : votre maire et ses adjoints, vos conseillers municipaux pages 6 et 7
- L'action par la concertation page 8
- Travaux - Urbanisme pages 9 à 14
- Sports page 15
- Thourotte crée l'événement pages 16 et 17
- Recommandations d'été page 18
- Opération Tranquillité Vacances page 18
- Trottinette électrique, gyropode, gyroroue, hoverboard et skateboard électrique : M. le Maire a pris un arrêté. Page 18
- Votre nouvelle conseillère en économie sociale et familiale Page 19
- Éducation Page 19
- L'offre de soins s'élargit à Thourotte ! Page 20
- Initiatives Pages 20 et 21
- Spectacles et animations à l'Espace Culturel de Thourotte Pages 22 et 23
- 3000 abonnés pour les 5 ans de la page Facebook *Municipalité de Thourotte – officiel* Page 24
- Anticipons le plan Grand Froid Page 24

Ça s'est passé hier

- Votre album photos page 25
- Résultats des élections municipales du 15 mars Page 26
- Hommage à Alain Imbert Page 26

Associations

- Un des plus beaux jeux d'arc de France Page 27
- Collecte solidaire : le « vestiaire » de Thourotte Amitié Accueil Page 27

Tribunes libres

- Tribune de la majorité Page 28
- Tribune de l'opposition Page 28

Votre mairie

- Compte-rendu des séances du conseil municipal (sélection) Page 29

Notre histoire

- Goupil, Micral et autres P310 Pages 30 et 31

La dernière page

- Agenda page 32

Henri Maillard raconte

Notre ancien maire est décédé le 15 juin, à l'âge de 86 ans. Pour lui rendre hommage, nous republions un entretien qu'il avait accordé à *Contact* en juillet 2015, quelques mois après l'inauguration d'une avenue portant son nom. Ne négligeant aucun détail, Henri Maillard nous a raconté sa vie, sa carrière et les épreuves qu'impose un engagement politique et citoyen.

Henri Maillard naît le 18 mai 1940 à Eaubonne (Val d'Oise).
Il a une demi-sœur (née en 1932) et un frère (né en 1944).
Son père est journalier agricole dans la culture maraîchère.
Sa mère est femme au foyer.
Henri Maillard dit lui-même être issu d'un « milieu fort modeste ».

4 juillet 1960 : mariage avec Nicole Roland à Bienville (Oise).
Ils ont deux filles : Isabelle, née en 1961 et Agnès, née en 1963.
Ils sont grands-parents et arrière grands-parents.

1961 - 1962 : appelé sous les drapeaux, Henri Maillard effectue 22 mois de service militaire, dont 2 mois en Algérie.

1962 – 1998 : professeur de mathématiques. Une année au collège de Creil, puis 35 ans au collège Clotaire Baujoin de Thourotte.

1977 – 1983 : conseiller municipal d'opposition pendant le second mandat du maire Pierre Baujoin.

1983 – 1989 : maire de Thourotte.

Dans quelles circonstances êtes-vous arrivé à Thourotte ?

Je ne suis pas originaire de l'Oise. Je suis né à Eaubonne, dans le département qu'on appelait alors la Seine-et-Oise. Aujourd'hui, Eaubonne est dans le Val d'Oise.

Après un concours passé en classe de Troisième, je suis entré à l'École Normale d'instituteurs de Versailles, où j'ai été pris en charge comme boursier par l'État. Après le Bac, j'ai obtenu une bourse pour deux ans d'études à la fac de Jussieu, à Paris, en étant toujours hébergé par l'École Normale.

J'ai aussi suivi une formation pour devenir moniteur de colonies de vacances. C'est à l'occasion de ce stage que j'ai rencontré Nicole, ma future épouse. Elle venait de Compiègne et se destinait, comme moi, à l'enseignement. Je l'ai suivie dans l'Oise.

Nous avons emménagé à Thourotte en 1964. Nicole est devenue institutrice au C.P. de l'école Joseph Onimus, et moi professeur de mathématiques au collège Clotaire Baujoin. Patrice Carvalho a été mon élève !

"Nous avons emménagé à Thourotte en 1964".

Il vous dirait que j'avais l'air sévère… cela m'a été très utile : j'étais respecté. En fait, je n'ai jamais eu à punir un élève.

Vous avez été un responsable associatif, avant de devenir un responsable politique.

J'ai monté l'association de parents d'élèves… en 1968 ! Ce n'était pas triste ! Ça chauffait ! J'ai aussi créé Thourotte Gym et le club de handball. J'ai été le secrétaire de ces deux associations. J'ai commencé à être un peu connu à Thourotte. C'est pour cela qu'en 1977, j'ai été contacté par Patrice Carvalho, qui était alors un syndicaliste « en pointe » à l'usine Saint-Gobain. En vue des élections municipales, il montait une liste d'Union de la Gauche, et m'a demandé d'en faire partie. Bien sûr, comme la plupart des enseignants de l'époque, j'étais de gauche… mais je n'avais pas encore ma carte du P.S. et je n'avais jusqu'alors pas pensé à m'engager en politique ! J'ai dit oui à Patrice.

*Le 9 juin 1984, **les élus de Rimbach et de Thourotte** se réunissent pour la signature de la charte de jumelage.*

***La construction du complexe polyvalent Édouard Pinchon**, en 1984.*

En 1977, comment êtes-vous devenu conseiller municipal d'opposition, après la réélection de Pierre Baujoin en tant que maire ?

Grâce au panachage ! Dans une commune de cette taille, 1977 est la dernière élection où il était possible de rayer certains noms d'une liste au stylo, et d'ajouter des candidats d'une liste concurrente. Pierre Baujoin a été réélu maire, et il y a eu quatre conseillers municipaux d'opposition, tous de sensibilité socialiste : Maurice Boulnois, Christian Breton, Bernard Neuville, et moi-même.
Je me suis pris au jeu : j'ai vraiment pris part aux débats, au cours des réunions du conseil municipal. Je me rappelle avoir interpellé le maire au sujet de la crèche : figurez-vous que la municipalité avait bâti les murs, et puis c'est tout. La construction avait été interrompue, alors que le bâtiment n'avait même pas de toiture ! Plusieurs fois, j'ai demandé quand les travaux allaient reprendre. On me répondait qu'il y avait d'autres priorités ! Je me doutais que la municipalité connaissait des problèmes financiers, mais j'étais loin d'en mesurer l'ampleur ! Depuis nos postes de conseillers municipaux d'opposition, nous n'étions pas au courant de tout, et surtout pas du véritable état des finances. Nous votions les budgets en les croyant réalistes : ils étaient tout de même validés par le sous-préfet ! En réalité, on nous a caché beaucoup de choses. En voyant comment travaillait le maire de l'époque, j'ai commencé à me dire que je pouvais faire aussi bien.

Pouvez-vous nous raconter les élections municipales du 6 mars 1983 ?

Je n'ai pas pensé spontanément à devenir maire : emballés par mes interventions au cours du conseil municipal, mes amis m'ont incité à me lancer. L'idée a germé dans ma tête. En vue des élections municipales de 1983, j'ai donc décidé de monter une liste socialiste. De son côté, Patrice Carvalho cherchait à mener une liste communiste. Sous la pression des directions nationales du P.S. comme du P.C., nous nous sommes finalement réunis sur une liste d'Union de la Gauche, 50% socialistes, 50% communistes. Ce fut une élection à un seul tour, puisque nous n'affrontions que la liste de Daniel Boutteville, classée à droite.
Cette fois, le panachage n'était plus autorisé pour les communes de 3500 habitants et plus, comme Thourotte. (N.D.L.R. : depuis 2025, le panachage n'existe plus.) Il n'était plus question de rayer des noms au stylo ! Les têtes de liste devenaient donc prioritaires pour intégrer le conseil municipal. J'ai été élu maire. Au poste de Premier Adjoint j'ai choisi Maurice Boulnois qui, à mes côtés, avait été conseiller municipal d'opposition. Patrice Carvalho est devenu mon Deuxième Adjoint. Parmi les nouveaux conseillers municipaux, il y avait Jacky Iodice, futur Premier Adjoint de Patrice.

"Notre bonne gestion nous a permis de construire le complexe polyvalent Édouard Pinchon".

Comment avez-vous redressé la situation financière de la municipalité ?

En arrivant au poste de maire, j'ai été surpris par l'ampleur de la catastrophe financière. Entre 1977 et 1983, la municipalité avait réalisé de nombreux projets et embauché beaucoup d'agents, ce qui avait engendré d'énormes frais de personnel. De plus, d'importantes factures attendaient d'être payées. Pour achever la construction de la crèche, j'ai dû contracter un nouvel emprunt ! Suivant les recommandations de la Chambre des comptes, j'ai augmenté les impôts locaux, et appliqué des principes de gestion stricte. Cela a fonctionné. Dans l'éditorial du bulletin annuel de 1988, j'ai fait le bilan des réformes et j'ai pu écrire : « Mission accomplie » !

Votre équipe municipale a permis la création du complexe polyvalent Édouard Pinchon et des jardins familiaux Maurice Boulnois…

Notre bonne gestion nous a permis de construire le complexe polyvalent Édouard Pinchon. L'équipe de Pierre Baujoin avait fait tracer les plans, dans le but d'implanter ce bâtiment sur un terrain de la route de Longueil-Annel. Moi, je trouvais cet emplacement trop éloigné du centre-ville : j'ai préféré construire le complexe dans l'avenue d'Austerlitz. L'architecture du bâtiment est exactement celle qu'avait envisagée l'ancienne municipalité. En réalité, les plans ne correspondaient pas tout-à-fait à ce que j'aurais souhaité, mais je n'ai pas voulu retarder les travaux. Cela dit, en trente ans, cet équipement a largement prouvé sa nécessité, et il est devenu encore plus fonctionnel grâce aux améliorations réalisées par l'équipe de Patrice Carvalho.
Quant au terrain de la route de Longueil-Annel, il est devenu l'emplacement des jardins familiaux. Mon Premier Adjoint Maurice Boulnois s'est chargé de la mise en place administrative et technique. Il a vraiment porté ce projet ! Il est tout-à-fait légitime que les jardins familiaux portent le nom de Maurice Boulnois.

*Premier Adjoint au maire Henri Maillard, **Maurice Boulnois** donne son nom aux jardins familiaux. Cette photo date de 1997. • En 1986, **Henri Maillard** s'investit dans une des fêtes de la commune. • Sur la scène de **la cérémonie des vœux**, le conseil municipal de 2015 met à l'honneur l'ancien maire.*

Dans l'éditorial du bulletin municipal 1986, vous avez écrit :
« Vous devinez ma déception à la suite de l'abandon (peut-être provisoire) de l'implantation d'une grande surface commerciale et d'une zone d'activités adjacente qui aurait apporté des centaines d'emplois dont notre ville et celles des environs ont tant besoin. »

Figurez-vous que la société Cora était prête à construite un hypermarché, quasiment à l'emplacement de l'actuel Super U ! À l'époque, entre Carrefour Venette et Mammouth Noyon (devenu Auchan), il n'y avait aucun supermarché ! Les magasins de Longueil-Annel, Thourotte, Cambronne et Ribécourt n'existaient pas encore. À notre grand étonnement, la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial (C.D.U.C.) a émis un avis défavorable. La présence, au sein de cette commission, de Roland Florian, député-maire de Ribécourt, y est évidemment pour quelque chose. Ce projet à Ribécourt : oui ! À Thourotte : non ! Quant à la zone d'activités, elle a finalement été créée en 1997 par mon successeur Patrice Carvalho et elle a effectivement généré 600 emplois !

Comment avez-vous concilié vos obligations de maire avec votre vie personnelle et votre métier de professeur de mathématiques ?

J'assurais 20h de cours par semaine : les matinées du lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi. Il fallait ajouter le temps de préparation des cours et de correction des copies. Je passais mes après-midis en mairie, de 13h à 18h… les soirs de réunion, je sortais à 21h ! Le samedi et le dimanche, les obligations étaient nombreuses, entre les mariages, les cérémonies ou les manifestations… Heureusement, mes filles étaient déjà grandes ! Quand ça s'est arrêté, mon épouse a ressenti un grand soulagement !

Pouvez-vous nous raconter les élections municipales des 12 et 19 mars 1989, qui ont vu votre défaite et la victoire de Patrice Carvalho ?

J'ai présenté une liste que je qualifiais « d'intérêt général ». Je pensais alors, et je le pense toujours, que dans une ville comme Thourotte, il y a des personnes de tous bords politiques ayant les capacités d'être de bons conseillers municipaux en faisant abstraction de leurs idées sur le plan national. Malheureusement, l'actuelle loi électorale s'oppose beaucoup à cela. Face à moi, trois élus sortants ont monté leur liste :

- Maurice Tortel, qui a dirigé une liste de droite.
- Bernard Blavier, qui avait été mon colistier en 1983, puis mon conseiller municipal. Il avait été le grand artisan du jumelage avec Rimbach. Il a présenté une liste d'Union de la Gauche.
- Patrice Carvalho, qui a mené une liste de rassemblement très marquée à gauche, avec beaucoup de communistes.

J'ai passé le premier tour en tête. La liste Blavier a été éliminée. En tout, trois listes, dont la mienne, ont donc été qualifiées pour le second tour. Tout s'est joué à 7 voix près : Patrice Carvalho a ainsi été élu maire de Thourotte. Je suis redevenu conseiller municipal « d'opposition », et je ne me suis pas senti très à l'aise dans ce rôle.

Comment avez-vous fait organiser de nouvelles élections municipales le 28 janvier 1990 ?

Le 18 mars 1989, veille du second tour, les Thourottois ont découvert, dans leur boîte aux lettres, un tract mensonger, diffamatoire, signé de quatre élus socialistes de mon ancien conseil municipal. Un tract déposé la veille d'une élection, c'est illégal. J'ai fait appel, sans me bercer d'illusions. Cela a pourtant fonctionné : les services de l'État ont prononcé l'annulation des élections de 1989.
Le 28 janvier 1990, un nouveau scrutin a été organisé. Je ne pensais pas gagner, mais je n'imaginais pas une telle victoire de Patrice Carvalho : 65% des suffrages exprimés pour sa liste, 35% pour la mienne ! Après cela, je n'ai pas voulu redevenir conseiller municipal d'opposition.
Pendant les cinq ou six années qui ont suivi, Patrice Carvalho et moi ne nous sommes pas souvent rencontrés. Et puis, le temps est passé. Patrice m'a invité à des événements liés au jumelage avec Rimbach, et nous avons pris plaisir à nous revoir. Je me suis mis à participer à des manifestations, et j'ai intégré la commission de révision des listes électorales, à laquelle j'appartiens encore.
À plusieurs reprises, Patrice a salué publiquement le travail de mon équipe municipale, en soulignant son excellente gestion.
Bien sûr, j'aurais souhaité effectuer un second mandat, en profitant des bonnes conditions financières retrouvées. Pour moi, ce n'aurait pas été un tremplin vers des fonctions plus importantes. Je ne souhaitais pas effectuer une carrière de politicien professionnel, contrairement à Patrice, qui en a la formation et les qualités.
Avec son équipe, il gère très bien Thourotte, malgré un contexte national difficile. Je l'estime beaucoup. Aujourd'hui, nos relations sont excellentes. En 2010, c'est Patrice qui a célébré nos noces d'or. Mon épouse Nicole et moi-même en gardons un excellent souvenir.
Je souhaite de tout cœur que Thourotte demeure une ville dynamique et agréable à vivre.

Votre maire et ses adjoints

Patrice CARVALHO
Maire

Catherine ARDUIN
1ère adjointe
Chargée des Services Généraux à la Population, des Travaux et de la Vie Associative

Fabrice LEDRAPPIER
2ème adjoint
Chargé de la Communication et de l'Information

Corinne DAUMAS
3ème adjointe
Chargée des Finances et des Affaires Culturelles

Joël PIAR
4ème adjoint
Chargé des Sports et de la Sécurité

Marie-Pierre GRANDJEAN
5ème adjointe
Chargée des Fêtes et des Cérémonies / Jumelages

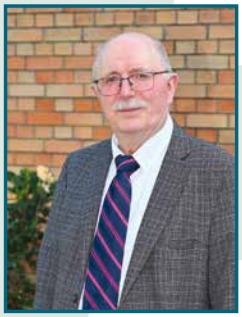

Daniel DENIZART
6ème adjoint
Chargé de l'Aménagement Urbain

Valérie FONTAINE
7ème adjointe
Chargée des Affaires Sociales et aux Seniors

Sur rendez-vous

Pour rencontrer M. le maire, contactez son assistante administrative, Mme Clarisse LEBOEUF, au 03 44 90 61 07.
Pour prendre rendez-vous avec un adjoint ou un conseiller, il suffit de contacter la mairie de Thourotte au 03 44 90 61 00, aux horaires d'ouverture habituels, à savoir : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30, puis de 13h30 à 17h et mercredi et vendredi de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h.

Vos conseillers municipaux

Dany DESMARAIS
Délégué à la Gestion des Crues et des Inondations

Céline DORMOY
Déléguée à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires

Henri MARCHE
Délégué aux Manifestations Officielles et au Cimetière

Freddy GUITIER

Ingrid PAUCHET

Nicolas ROCQUENCOURT

Isabelle LIMA

Angélique LEBAIL

Francis DUBÉ

Elisabeth FOSSATI

Aniel MERCIER

Émilie RAFIGNON

Johann KRUKOFF

Florian DUMOULIN

Nathalie POINTIN

Aziz BOUZELMAT

Cécile MOLLE

Philippe RÉMY

Gilda BARBOSA RAMOS

L'action par la concertation

Le maire M. Patrice CARVALHO, est président de droit de toutes les commissions.

Commission des Finances
Vice-Présidente :
Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
M. Fabrice LEDRAPPIER
M. Joël PIAR
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
M. Dany DESMARAIS
Mme Céline DORMOY
M. Henri MARCHE
Mme Ingrid PAUCHET
M. Florian DUMOULIN
M. Aziz BOUZELMAT

Commission Social et Seniors
Vice-Présidente :
Mme Valérie FONTAINE
Mme Corinne DAUMAS
M. Joël PIAR
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Henri MARCHE
M. Nicolas ROCQUENCOURT
Mme Isabelle LIMA
Mme Émilie RAFIGNON
Mme Gilda BARBOSA RAMOS

Membres extérieurs :
Mme Magali BOGO
Mme Dany SÈRE

Commission de Contrôle des Listes Électorales
M. Dany DESMARAIS
M. Henri MARCHE
M. Francis DUBÉ
M. Florian DUMOULIN
M. Philippe RÉMY

Commission des Travaux
Vice-Présidente :
Mme Catherine ARDUIN
Mme Corinne DAUMAS
M. Joël PIAR
M. Daniel DENIZART
M. Dany DESMARAIS
M. Henri MARCHE
M. Freddy GUITIER
M. Francis DUBÉ
M. Aniel MERCIER
M. Florian DUMOULIN

Membres extérieurs :
M. Janick VARON

Commission Urbanisme et Acessibilité
Vice-Président :
M. Daniel DENIZART
Mme Catherine ARDUIN
M. Dany DESMARAIS
Mme Céline DORMOY
M. Henri MARCHE
M. Freddy GUITIER
M. Francis DUBÉ
M. Aniel MERCIER

Membres extérieurs :
M. Janick VARON

Commission des Sports
Vice-Président :
M. Joël PIAR
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Freddy GUITIER
M. Nicolas ROCQUENCOURT
M. Francis DUBÉ
Mme Émilie RAFIGNON
M. Philippe RÉMY

Membres extérieurs :
M. Didier JACQUART
M. Janick VARON

Commission Jumelage, Fêtes et Cérémonies
Vice-Présidente :
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Valérie FONTAINE
M. Henri MARCHE
M. Freddy GUITIER
M. Nicolas ROCQUENCOURT
M. Johann KRUKOFF

Membres extérieurs :
Mme Magali BOGO
Mme Dany SÈRE

Commission Jeunesse et Affaires Scolaires
Vice-Présidente :
Mme Céline DORMOY
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
Mme Ingrid PAUCHET
Mme Angélique LEBAIL
Mme Nathalie POINTIN

Membres extérieurs :
Mme Magali BOGO
Mme Amélie BRUNET

Commission des Affaires Culturelles
Vice-Présidente :
Mme Corinne DAUMAS
Mme Catherine ARDUIN
M. Daniel DENIZART
Mme Céline DORMOY
Mme Isabelle LIMA

Membres extérieurs :
Mme Lucile BOCHAND
M. Benjamin MEREAUX
Mme Nadine QUÉLIN

Commission Communication-Information
Vice-Président :
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Catherine ARDUIN
Mme Corinne DAUMAS
Mme Valérie FONTAINE
Mme Émilie RAFIGNON
M. Aziz BOUZELMAT

Membres extérieurs :
Mme Lucile BOCHAND
Mme Nadine QUÉLIN

Commission Vie Associative
Vice-Présidente :
Mme Catherine ARDUIN
Mme Corinne DAUMAS
M. Joël PIAR
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
Mme Valérie FONTAINE
Mme Élisabeth FOSSATI
Mme Cécile MOLLE

Membres extérieurs :
M. Benjamin MEREAUX
Mme Nadine QUÉLIN

Commission d'Appels d'Offres
Délégués titulaires :
Mme Catherine ARDUIN
Mme Corinne DAUMAS
Mme Valérie FONTAINE
M. Francis DUBÉ
Mme Élisabeth FOSSATI

Délégués suppléants :
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Dany DESMARAIS
M. Henri MARCHE
M. Johann KRUKOFF

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Social)
Vice-Présidente :
Mme Valérie FONTAINE
Mme Catherine ARDUIN
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Francis DUBÉ
Mme Nathalie POINTIN

Membres extérieurs :
Mme Catherine DAROUX
Mme Colette LEFEVBRE
Mme Françoise LERICHE
M. Jack MATHIEU
M. Claude VADELORGE

C.C.2.V (Communauté de Communes des Deux Vallées)
Conseillers communautaires
M. Patrice CARVALHO
Mme Catherine ARDUIN
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Corinne DAUMAS
M. Joël PIAR
Mme Marie-Pierre GRANDJEAN
M. Florian DUMOULIN

S.E.Z.E.O (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise)
Vice-Président :
M. Patrice CARVALHO
Délégué titulaire :
M. Fabrice LEDRAPPIER

Orchestre d'Harmonie de Thourotte
Représentantes de la municipalité
Mme Corinne DAUMAS
Mme Isabelle LIMA

S.I.V.O.M (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) Thourotte / Longueil-Annel : gestion de l'eau
Délégués titulaires :
M. Patrice CARVALHO
Mme Catherine ARDUIN
M. Daniel DENIZART
Mme Valérie FONTAINE
M. Francis DUBÉ

Délégués suppléants :
M. Fabrice LEDRAPPIER
Mme Corinne DAUMAS
M. Freddy GUITIER

Représentantes de la municipalité aux conseils d'écoles
Groupe scolaire Joseph Onimus
Mme Céline DORMOY
Mme Ingrid PAUCHET

École primaire du Martelois
Mme Céline DORMOY
Mme Angélique LEBAIL

Collège Clotaire Baujoin
Mme Céline DORMOY

Les Thourottois peuvent adresser une demande à la mairie s'ils souhaitent intégrer une des commissions pour ce mandat, jusqu'en 2033.

Travaux - Urbanisme

Travaux dans l'avenue Victor Hugo, les rues Alexandre Dumas et Charles de Gaulle

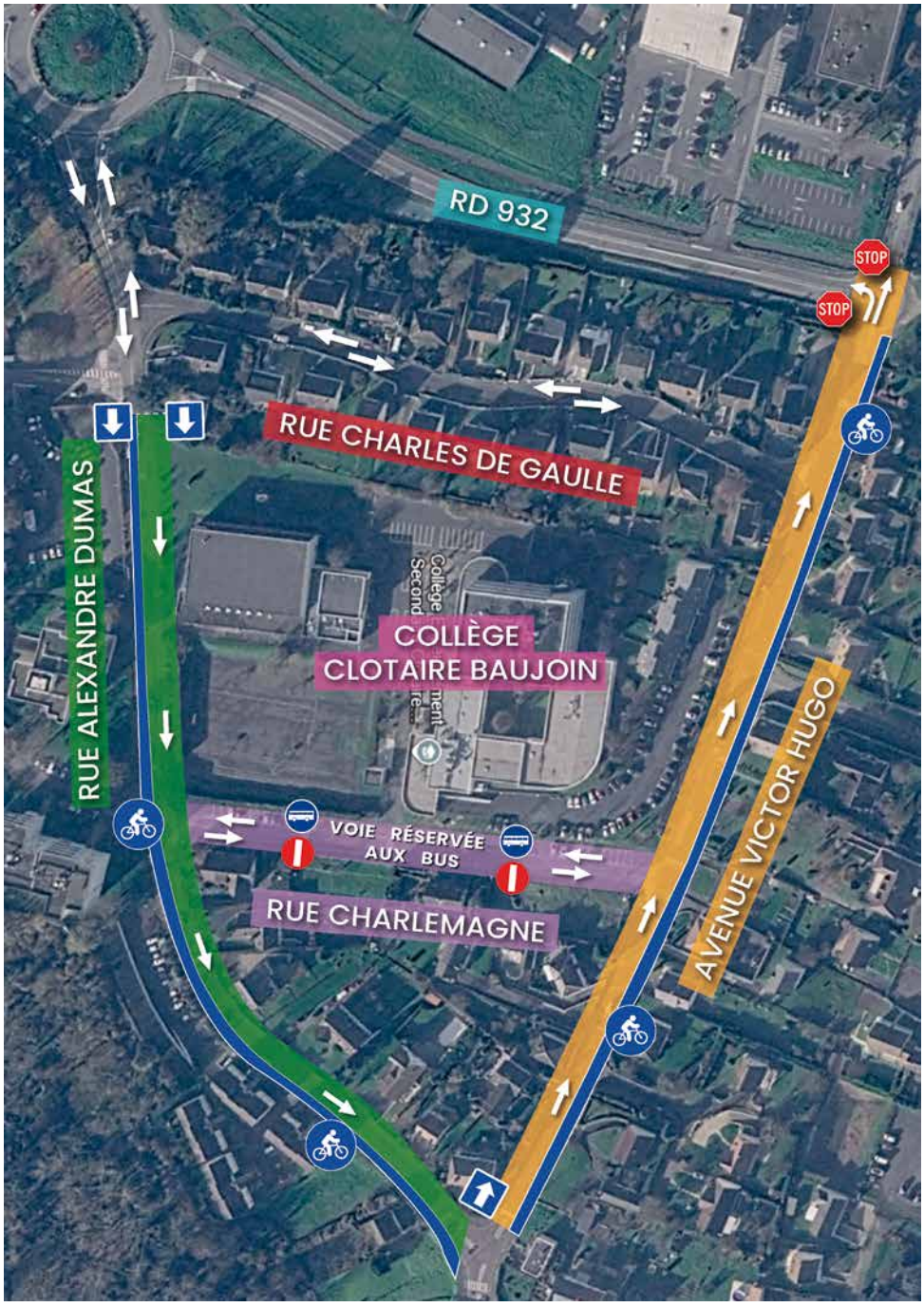

En juin, la SICAE a lancé la modernisation du réseau électrique souterrain dans l'avenue Victor Hugo, les rues Alexandre Dumas et Charles de Gaulle.

En juillet, la municipalité lancera des travaux routiers destinés à renforcer la sécurité des déplacements et à offrir du confort d'usage dans ce secteur, notamment autour du collège. Nous agissons donc pour améliorer l'état des routes, réduire la vitesse et revoir le plan de circulation. La rue Alexandre Dumas et l'avenue Victor Hugo passeront en sens unique, avec un revêtement neuf mais toujours avec des dos d'âne, pour contenir la vitesse des véhicules. En passant de deux voies à une seule, nous gagnerons suffisamment de place pour créer des pistes cyclables et des places de stationnement : celles-ci seront particulièrement appréciées le jeudi, jour du marché.

Dans la rue Charlemagne, la sécurité des élèves sera également renforcée par la sécurisation du passage piéton devant le collège et l'installation de dispositifs empêchant les automobilistes d'emprunter la voie réservée aux bus.

Enfin, entre septembre et octobre, l'éclairage public de l'avenue Victor Hugo et de la rue Alexandre Dumas sera totalement renouvelé. Les anciens lampadaires seront remplacés par des équipements plus performants et économes. Ces travaux n'impacteront pas la circulation.

En bref

- **Le bureau de Poste du centre-ville ferme** du 15 juillet au 3 août, pour travaux de modernisation.
- L'ancienne trésorerie, rue de la République, va devenir **le nouveau poste de police municipale**.
- Nous allons procéder à **la réfection des soubassements de la salle Marcel Cerdan**.

Quartier Mendès France

***Place Mendès France**, le 12 juin*

La municipalité remercie la population pour sa patience et son bon comportement au cours de cette longue période de travaux. Merci aussi aux riverains qui ont profité de ces travaux pour refaire leur clôture et les aménagements devant leur domicile, en participant ainsi à l'embellissement du quartier.

Au cours d'une nuit du mois d'août, dont la date sera définie selon l'avancée des travaux, les enrobés des routes seront refaits. Plus que jamais, les véhicules devront être garés sur les emplacements prévus à cet effet. Sinon, nous serons contraints de procéder à des mises en fourrière… et ça, nous ne le souhaitons vraiment pas ! La population sera avertie par des flyers dans les boîtes aux lettres et des publications sur Facebook, Cityall et *www.thourotte.fr*

***À la fin de l'été**, cette même **place Mendès France** ressemblera à ça ! Sympa, non ?*

Puisque nous venons d'effleurer le sujet des places de stationnement, nous poursuivons avec de bonnes nouvelles. Leur nombre va doubler ! Il y en avait 110 avant le début des travaux, elles sont 173 aujourd'hui, pour atteindre 220 places dans quelques mois !

Un emplacement sera créé pour les commerces ambulants. Un food-truck à deux pas de chez vous, ça vous dirait ?

Cet été, nous déploierons la vidéoprotection. 12 caméras sont prévues.

Prochainement, nous commencerons l'aménagement de la rue Marcel Delaplace.

Comme vous le constatez, nous travaillons pour réellement améliorer votre cadre de vie !

Urbanisme

Réunions publiques

Vos élus ont organisé des réunions publiques à l'approche des travaux du quartier Mendès France et autour du collège.

Les Thourottois ont échangé sur ces sujets avec leurs élus et, bien sûr, se sont sentis libres d'aborder tous les thèmes qui leur étaient chers.

Au cours de ce mandat, nous allons multiplier les réunions publiques, pour être au plus près de vos préoccupations.

4 février 2026 : ***réunion publique dans le quartier Mendès France****, au plus près de la population concernée par les travaux.*

Lumière sur la Promenade de la 32

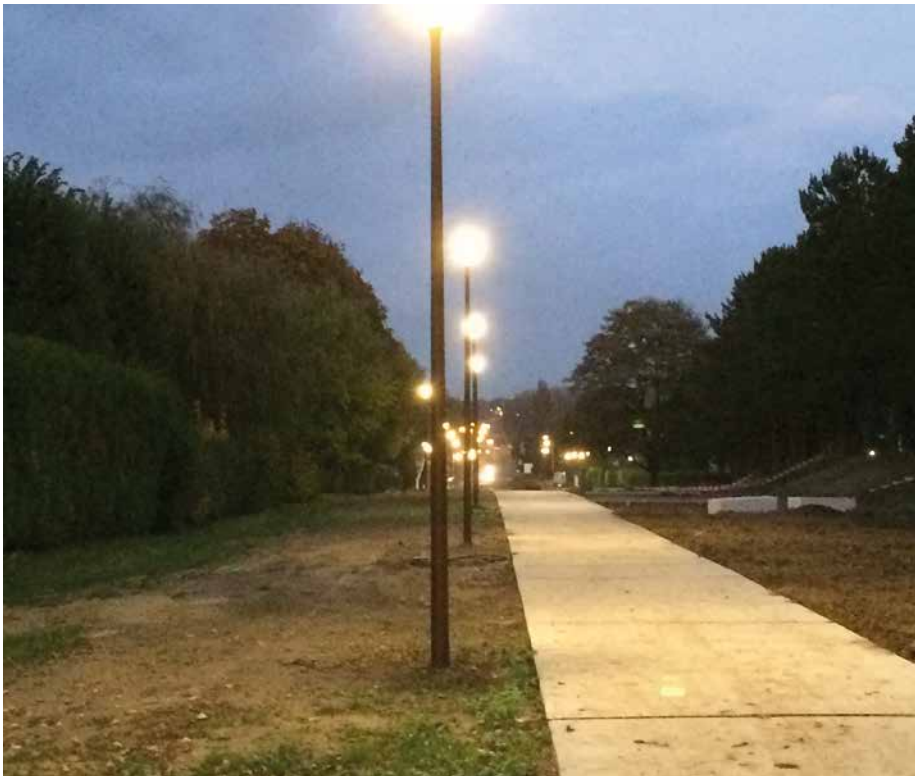

Le secteur de la Promenade de 32 fait face à des problématiques récurrentes de vols de câbles en cuivre, entraînant des pannes d'éclairage. La municipalité se doit d'agir pour ce lieu de passage, qui est essentiel au quotidien, notamment pour les élèves qui l'empruntent pour se rendre au collège.

Il est possible de remplacer à l'identique le matériel manquant, comme cela a déjà été fait en pareille situation, mais **la municipalité privilégie l'option photovoltaïque**. Bien que l'investissement soit coûteux, l'éclairage solaire utilise une énergie naturelle et donc gratuite.

Cette solution sans cuivre permettrait d'empêcher les vols et de maintenir l'éclairage des piétons en soirée ou tôt le matin. En raison de son coût important, l'équipement photovoltaïque est, pour l'instant, envisagé uniquement sur la Promenade de la 32.

Travaux -

Pont de la gare :

Nous vous présentons des images des alentours du pont de la gare. Comme vous le savez, il ne comporte qu'une voie : les véhicules ne peuvent s'y croiser. Ces photos ont été prises il y a quelques jours par notre maire, Patrice Carvalho. Une fois de plus, il a été stupéfait par l'attitude de plusieurs automobilistes, se disputant pour décider qui franchirait le pont en premier : ceux qui vont à Thourotte ou ceux qui se rendent au Plessis-Brion ?

Le débat n'a pas lieu d'être. Le panneau indique clairement que la priorité est donnée aux véhicules venant de Thourotte pour se rendre au Plessis-Brion. Nous invitons chaque automobiliste à plus de civisme et de courtoisie, pour la sérénité et la sécurité de chacun.

Une fois que nous avons rappelé ces règles de bon sens, nous devons admettre que, comme vous, nous estimons que ce pont vieillissant n'est plus adapté à la circulation d'aujourd'hui. La visibilité est très limitée. Le débit est trop lent. Trop souvent, des files de voitures se forment, avec des véhicules en attente sur les rails. Cela pourrait se révéler dangereux à l'approche d'un train. **La municipalité estime qu'il faut détruire ce pont.**

C'est précisément ça qui nous amène à vous parler du Canal Seine-Nord Europe. En effet, nous proposons de construire, à quelques mètres de là, un viaduc en ligne droite qui franchirait le Canal latéral à l'Oise, le futur Canal Seine-Nord Europe et l'Oise.

Cependant, tel que c'est parti, le pont de la gare restera en l'état, ce qui est étonnant quand on sait que celui du Plessis-Brion passera d'une à deux voies. Le Canal Seine-Nord Europe aura son propre « ouvrage d'art », en forme de fer à cheval, que nous jugeons accidentogène. Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet de la Société du Canal et malheureusement, une telle décision concernant la destruction de ce pont ne dépend pas de nous mais du Conseil Départemental. C'est précisément sur ce dossier et sur la nécessité d'interpeller sa présidente, Nadège Lefebvre, que Sébastien Nancel, conseiller départemental de notre canton, apporte son éclairage dans *Contact*.

Urbanisme

il y a des choses à faire !

Sécurité sur nos ponts

par Sébastien Nancel, conseiller départemental du canton de Thourotte

Je tiens à saluer la réélection de Patrice Carvalho et de son équipe à la direction de la commune de Thourotte. Nous allons pouvoir poursuivre notre coopération, dans l'intérêt de sa population et de celle de tout le canton.
Parmi les dossiers qui occuperont l'actualité des mois prochains, figure la réalisation du Canal Seine-Nord Europe. Elle est en cours, avec les travaux qui se poursuivent notamment à Montmacq et les adaptations routières de franchissement de la future infrastructure fluviale à grand gabarit.

Thourotte est particulièrement impactée avec la traversée de son territoire. De ce point de vue, un contentieux persiste avec la Société du Canal sur les projets de rétablissements routiers entre Le Plessis-Brion et Thourotte et entre Montmacq et Thourotte.

Pour le premier, la Société du Canal projette d'ériger un viaduc en fer à cheval, à 7 mètres de hauteur. L'hiver, avec le verglas, il risquerait de se transformer en un dangereux toboggan à voitures. Les véhicules atterriraient sur l'actuel pont à voie unique, débouchant sur la gare de Thourotte. J'estime que ce serait une folie. Ce pont est déjà le lieu d'affrontements entre automobilistes, se querellant pour savoir qui a la priorité. Qu'en sera-t-il demain ?

Quant au second pont, reliant Montmacq à Thourotte, il vise à doubler inutilement le même dispositif.

Le conseil communautaire de la CC2V et le conseil municipal de Thourotte ont adopté des délibérations proposant des alternatives plus sûres et moins coûteuses par une voie en ligne droite ou, en tout cas, plus directe entre Le Plessis-Brion / Montmacq et Thourotte. Je regrette que le Conseil Départemental ne soutienne pas ces propositions de bon sens. En coopération avec Thourotte, je serai amené à prendre de nouvelles initiatives pour que la raison l'emporte.

Ponts franchissant le futur Canal Seine-Nord Europe : projet et contre-projets

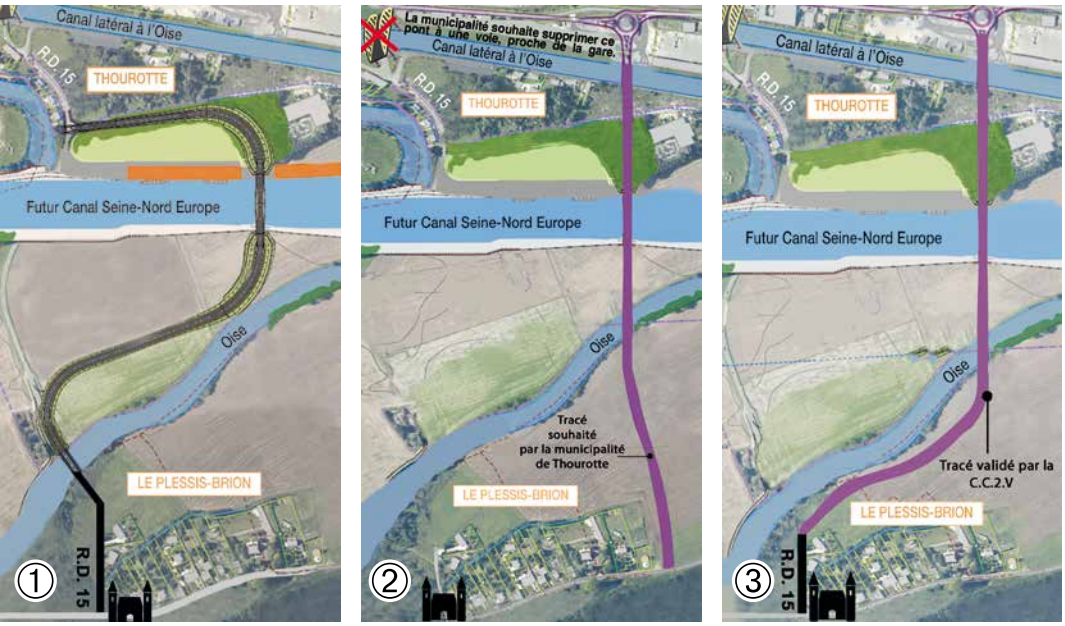

① ***La Société du Canal Seine-Nord Europe*** *s'apprête à construire* ***un pont en fer à cheval****, que nous jugeons accidentogène. Ce projet suppose la conservation en l'état du pont de la gare.*

② ***La municipalité*** *tente d'imposer son contre-projet :* ***un viaduc*** *enjambant le Canal latéral à l'Oise, le Canal Seine-Nord Europe et l'Oise.*

③ *Ces dernières années,* ***la CC2V*** *a défendu* ***un compromis*** *entre les 2 solutions.*

Travaux - Urbanisme

Téléphone fixe, box internet, alarme : passez à la fibre optique avant le 31 janvier 2027

Depuis plus de 50 ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans le développement de leurs communications. Il a d'abord permis l'essor de la téléphonie, puis la généralisation de l'internet haut débit, grâce à l'ADSL, et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Il a aujourd'hui atteint ses limites en termes de débit. La fermeture du réseau cuivre va donc progressivement s'opérer. La fibre optique est appelée à le remplacer d'ici 2030. Comment cela se passera-t-il ?

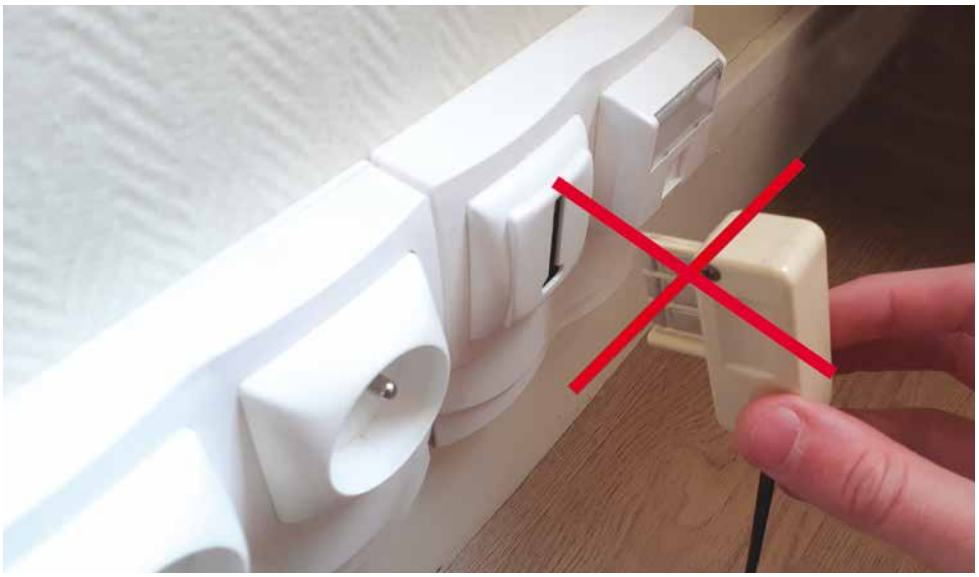

La prise en « T » ne servira bientôt plus à rien : il est temps de passer à la fibre !

Si vous disposez d'offres sur support cuivre (téléphonie, ADSL, internet, TV, alarme etc.), vous serez concerné par la fermeture de ce réseau. Elle sera progressive, par lots de communes. À Thourotte, le réseau cuivre sera définitivement fermé à la fin du mois de janvier 2027.

Vous êtes donc invité à prendre contact avec votre opérateur ou celui de votre choix. Il vous proposera l'offre la mieux adaptée à vos besoins (téléphonie fixe et / ou internet) en vous accompagnant tout au long de cette transition. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que le téléphone. Il n'est, en effet, pas nécessaire de s'abonner à internet et / ou à la télévision en ligne.

Sans action de votre part, l'ensemble de vos services sur le réseau cuivre ne seront plus accessibles.

En passant à la fibre, vous n'avez pas besoin de renouveler vos équipements. Vous ne rencontrerez aucun problème pour votre télévision ni votre téléphone s'ils ne sont pas trop anciens (moins de 10 ans environ). Ils demeureront utilisables.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service informatique et / ou le service technique de la mairie.

En bref

- Autour de **la crèche**, nous allons retirer la haie de thuyas, qui provoque trop de réactions allergiques. **Une clôture** sera donc installée.
- **Deux salles de la crèche seront repeintes** durant la pause estivale.
- **De nouveaux éclairages**, plus économes et plus agréables, vont être installés **à l'école de musique**.
- Dans **le jardin de l'Espace Angèle Fontaine**, nous allons changer **les sols souples** qui se trouvent sous les jeux pour enfants.
- **À l'école maternelle du Martelois**, au cours des vacances d'automne, **l'isolation des plafonds** sera améliorée et de nouveaux éclairages seront installés.
- **Le boulodrome aura bientôt son club house**. Nous entrons dans la phase de consultation des entreprises de travaux publics.
- La municipalité va aménager des **accès piétonniers et cyclistes vers le futur centre aquatique**.

Dernier été à la piscine Bonichot !

Piscine municipale Georges Bonichot

Ce sont les derniers mois de l'établissement ! Il fermera définitivement lorsque le « centre Aquatique des Deux Vallées - Philippe Juillion » sera prêt, c'est-à-dire en début d'année 2027. D'ici là, les activités continuent !

Opération « Pass'été jeunes »

Du mardi 7 juillet au dimanche 30 août inclus.
Pour les nageurs de moins de 16 ans, l'entrée ne coûte qu'un euro !

Horaires des vacances d'été

Lundi : fermeture ● Mardi, mercredi, jeudi : de 14h30 à 19h ● Vendredi : de 12h à 13h30 puis de 14h30 à 19h ● Samedi : de 14h30 à 19h ● Dimanche : de 9h à 12h30

Fermeture de l'établissement pour maintenance

Du samedi 30 août, 12h30, au lundi 7 septembre inclus.

Dès le 15 septembre : reprise de l'aquabike, de l'aquadouce et de l'aquagym

Pour profiter de l'ultime trimestre d'activité, les horaires et les modalités sont sur *www.thourotte.fr/vie-sportive/piscine*

Thourottois : inscrivez-vous en mairie (service des sports) dès le lundi 24 août, puis à la piscine (aux heures d'ouverture publique) à partir du mardi 8 septembre.

Non Thourottois : inscriptions à partir du dimanche 6 septembre au Forum des Associations, puis aux mêmes dates et lieux que les Thourottois.

Piscine Georges Bonichot ● Avenue Jean Moulin ● Tél : 03 44 76 10 15 ● *piscine@thourotte.fr*

Mardi'Seniors

Cette activité est destinée aux personnes de 62 ans et plus, à qui sont proposées des séances de pratique sportive et d'entretien physique. Ce rendez-vous reprendra à la rentrée, chaque mardi de 10h15 à 12h30, dès le 15 septembre. La fiche d'inscription est téléchargeable sur *www.thourotte.fr/vie-sportive/sport-pour-nos-seniors*

L'École des Sports

Donnons aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à une diversité de disciplines sportives ! L'École des Sports joue un rôle d'éveil pour les plus petits. Pour les « grands » de 7 à 9 ans, c'est l'occasion de se révéler dans un sport qu'ils pourront ensuite développer. Dans un second temps, pourquoi pas, votre enfant y excellera en devenant licencié d'un club ! Ces activités sont organisées tous les mercredis, en période scolaire, dès le 16 septembre. Les sites varient selon la pratique du moment.

- De 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 (au choix) : le **Baby'Sports** aide au développement de la motricité, de la maitrise du corps et de la sociabilité des petits de 4 à 6 ans, grâce à des jeux gymniques et collectifs.
- De 14h30 à 16h : le **Pass'Sports** propose aux enfants de 7 à 9 ans de la gymnastique, de l'escalade, du tennis, du football, du judo, etc.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur *www.thourotte.fr/enfance-et-jeunesse/ecole-des-sports*

Mardi'Seniors et École des Sports : priorité aux Thourottois

Les Thourottois commencent à s'inscrire le lundi 24 août, jour où les formulaires sont mis en ligne. Les « non Thourottois » peuvent effectuer cette démarche à partir du dimanche 6 septembre, lors du Forum des Associations, en fonction des places restant disponibles.
Informations auprès du service des Sports et de la Vie Associative ● 03 44 90 61 31 ● *dsva@thourotte.fr*

Thourotte crée l

La participation est libre et gratuite pour l'ensemble des activités, à l'exception des attractions foraines. Nous vous attendons avec impatience, venez nombreux !

Fête nationale

Lundi 13 juillet

- 21h : **commémoration** au monument aux morts de l'esplanade Jacky Iodice
- 21h15 : **distribution de lampions**
- 21h45 : **retraite aux flambeaux** du monument aux morts au complexe Édouard Pinchon
- 23h : **feu d'artifice** puis **bal populaire** sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon
- **restauration** au complexe Édouard Pinchon

Forum des associations

Dimanche 6 septembre, de 10h30 à 18h, sur l'esplanade Jacky Iodice. Animations, démonstrations, initiations, discussions, stand de buvette-restauration.

Fête communale

- **Les manèges et les stands** s'installent sur le parking du complexe Édouard Pinchon du samedi 12 au dimanche 20 septembre.
- **Ouverture de la fête**
  - à 15h : samedi 12, dimanche 13, mercredi 16 (tarifs réduits ce jour-là), samedi 19 et dimanche 20.
  - à 18h : lundi 14 et vendredi 18. Les tickets offerts aux écoliers sont utilisables uniquement au cours de ces 2 soirées.
- **Concert de Steve Mounson et Nohémie NKO** (chanson française et internationale) Samedi 12 septembre, à 21h.
- **Prestation d'Os Lusitanos, groupe folklorique portugais et déambulation de mascottes (un Minion, Stich, Mario, Marcus et Stella de la Pat Patrouille)** Dimanche 13 septembre, à partir de 15h.
- **Spectacle pyrotechnique** Samedi 19 septembre, à 22h30.
- **Tombola organisée par les forains** avec tirage au sort à 16h30, **déambulation des KPop Demon Unters et maquillage par « Les Palettes Enchantées »** Dimanche 20 septembre.

Fête d'automne

Dimanche 11 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon.
Écolo, bricolo, rigolo : c'est la sortie idéale pour s'amuser et s'initier aux bons gestes et aux astuces pour protéger l'environnement !

Comme toutes les animations d'Été Show, les places individuel

'événement !

Certaines activités nécessitent une inscription. Elles sont précédées d'une ● pastille verte.

- Espace Culturel de Thourotte
- Espace Angèle Fontaine
- Gymnase du Courtil Muret

MERCREDI 15 JUILLET

14H À 16H — 8/12 ans
Basket

10H À 11H30 — 6/9 ans
Tir à l'arc / Biathlon

10H À 11H30 — 0/4 ans
● **Bébé bouquine**
Avec des bacs sensoriels

14H À 16H — 10/14 ans
Futsal

14H30 À 16H30 — 4/12 ans
● **Atelier Lez'Arts**

JEUDI 16 JUILLET

9H45 À 10H45 — 2/7 ans
groupe 1
10H45 À 11H45
groupe 2
● **Baby Gym**

14H À 16H — 10/14 ans
Tennis de table

14H À 16H — dès 7 ans
● **Les aventuriers du rail**

VENDREDI 17 JUILLET

10H À 11H — dès 4 ans
● **Heure du conte et atelier créatif**

10H À 11H30 — Tout public
Randonnée
Prévoir une tenue adaptée

14H À 16H — 10/14 ans
Flag Rugby

14H30-15H50 — dès 6 ans
Ciné Marmaille
Le secret des mésanges

LUNDI 20 JUILLET

10H À 11H30 — 6/9 ans
Mini Golf / Croquet

14H À 16H — 8/12 ans
Basket

MARDI 21 JUILLET

10H À 11H30 — 6/9 ans
Escrime / Chambara

14H À 16H — 10/14 ans
Badminton

10H-10H45 — dès 4 ans
Ciné Marmaille
La grande rêvasion

14H À 16H30 — Tout public
● **Atelier Tricot'on ensemble**

14H30 À 16H30 — dès 6 ans
Atelier Arbre
Décoration d'un arbre en papier roulé

MERCREDI 22 JUILLET

10H À 11H30 — 6/9 ans
Tir à l'arc / Biathlon

10H À 11H30 — 0/4 ans
● **Bébé bouquine**
Avec des bacs sensoriels

14H À 16H — 10/14 ans
Futsal

14H30 À 16H30 — 4/12 ans
● **Atelier Lez'Arts**

JEUDI 23 JUILLET

9H45 À 10H45 — 2/7 ans
groupe 1
10H45 À 11H45
groupe 2
● **Baby Gym**

14H À 16H — 10/14 ans
Tennis de table

14H À 16H — dès 7 ans
Jeu XXL
Marrakech

VENDREDI 24 JUILLET

9H30 À 11H30 — Tout public
● **Atelier Cuisine**
Tartinade et apéro

10H À 11H — dès 4 ans
● **Heure du conte et atelier créatif**

10H À 11H30 — Tout public
Randonnée
Prévoir une tenue adaptée

14H À 16H — 10/14 ans
Flag Rugby

14H30-15H40 — dès 6 ans
Ciné Marmaille
Les Contes du pommier

SAMEDI 25 JUILLET

● **SORTIE À STELLA PLAGE**
Départ 9H
Retour 19h45

MARDI 28 JUILLET

10H À 10H45 — dès 3 ans
Ciné Marmaille
La princesse et le rossignol

14H À 16H30 — Tout public
● **Atelier Tricot'on ensemble**

14H30 À 16H30 — dès 6 ans
Atelier Masque
Coloriage de masque de princesse

SAMEDI 8 AOÛT

● **SORTIE AU CENTER PARCS DU LAC D'AILETTE**
Départ 8h20
Retour 20h30

TOURNOIS DE PÉTANQUE

DIMANCHE 12 JUILLET
SAMEDI 18 JUILLET
SAMEDI 25 JUILLET
dès 14h
Boulodrome Louis Escande
(boulevard Georges Pompidou)
LOTS À GAGNER

les de cinéma sont gratuites. Pour les groupes (associations, centres de loisirs, comités d'entreprises, etc.), la place de cinéma est à 3 €.

Recommandations d'été

- **Attention aux nuisances sonores, à coups de tondeuse ou de ponceuse !** Selon l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999, vos travaux bruyants ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Pensez à régler le volume de votre sono lorsque vous ouvrez vos fenêtres !
- **La bordure de votre maison vous appartient : c'est à vous d'arracher les plantes disgracieuses qui dépassent du bas de votre mur.** Comme il s'agit de la limite entre votre propriété privée et le domaine public, il est interdit d'employer des produits chimiques pour y éliminer les mauvaises herbes. À vos binettes !

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances et votre domicile demeurera donc inoccupé durant cette période. Souscrivez gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances, auprès de la gendarmerie. Dès lors, à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes s'assureront que votre domicile ne fait l'objet d'aucune intrusion.

Gendarmerie • 517 avenue Léo Delibes, 60750 Choisy-au-Bac • Tél : 03 44 85 42 17 ou le 17

Trottinette électrique, gyropode, gyroroue, hoverboard et skateboard électrique : M. le Maire a pris un arrêté.

Pour la sécurité des usagers de ces véhicules comme pour celle des personnes croisant leur chemin, M. Patrice Carvalho a pris un arrêté. Dès à présent, les mesures suivantes sont en vigueur :

- Le pilote du véhicule doit obligatoirement porter **un casque de protection** et un chasuble de haute visibilité, c'est-à-dire le fameux **gilet jaune ou orange**.
- Il est **interdit de circuler sur les trottoirs**. Ces engins motorisés sont faits pour la route.
- La circulation des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) est **interdite dans le périmètre du marché du jeudi matin, et dans celui des grands événements** organisés à Thourotte. Toutefois, il est permis de traverser ces secteurs à condition que les véhicules soient tenus à la main et poussés par leur conducteur, sans mise en fonctionnement du moteur, afin d'assurer la sécurité des piétons.

Ces obligations sont spécifiques à Thourotte mais, pour tout pilote, le bon sens serait d'adopter ce bon comportement partout ailleurs.

Profitons-en pour rappeler ce que dit la loi française :

- Le **Code de la Route** doit être respecté.
- Le pilote d'un EDPM doit être âgé **d'au moins 14 ans**.
- **Pas plus d'une personne** à la fois sur un EDPM.
- Vitesse maximale autorisée : **25 kilomètres / heure**
- **Il ne faut pas utiliser son téléphone, ni porter des écouteurs**.
- Il faut impérativement **rester attentif** à ce qui se passe sur la voie.

Pour vous, pour nous, merci à chacun de respecter ces mesures, qui sont adoptées pour limiter les risques d'accidents. Merci aux parents de veiller à ce que leurs enfants adoptent les bons comportements.

Votre nouvelle conseillère en économie sociale et familiale

Activités familiales et sociales

Nous sommes ravis de vous présenter Laura Le Brigand, qui a récemment rejoint l'Espace Angèle Fontaine en tant que Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF).

Elle propose un accompagnement personnalisé pour simplifier les démarches de la vie quotidienne. Sa mission ? Vous aider dans vos démarches administratives, budgétaires et sociales afin de sécuriser les situations et faciliter l'accès aux droits. Son accompagnement est strictement confidentiel, bienveillant et toujours adapté à vos besoins.

En tant que référente Famille, Laura met également en place des actions pour accompagner les adultes dans leur rôle de parent. Elle propose des ateliers collectifs entre les parents et les enfants.

Les services de Laura s'adressent à toutes et à tous. Elle vous reçoit selon le planning suivant :

- Mardi après-midi, de 14h à 16h30, sans rendez-vous : permanence d'aide aux démarches administratives
- Mercredi matin, sur rendez-vous
- Jeudi et vendredi, toute la journée, sur rendez-vous

De plus, Laura vous retrouve ponctuellement, à l'occasion d'ateliers destinés aux familles.

Espace Angèle Fontaine, centre d'activités familiales et sociales ● Rue du Général Kœnig ● Tél : 03 44 90 68 90
Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 13h. Fermeture le lundi et le dimanche.
Courriel : *espaceangelefontaine@thourotte.fr* ● Facebook : *Espace Angèle Fontaine*

Éducation

Éducation

Service Scolaire – Jeunesse
● Tél : 03 44 90 61 39 ● Courriel : *scolaire-jeunesse@thourotte.fr*

Dès la rentrée : l'accueil périscolaire du mercredi

Votre enfant est accueilli au groupe scolaire Onimus entre 7h30 et 18h30 (horaires modulables). Grâce au dispositif Passerelle, il peut même concilier l'accueil périscolaire avec l'École des Sports (qui vous est présentée en page 15).

Récompenses scolaires

Le samedi 26 septembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon, la municipalité remettra des récompenses aux nouveaux titulaires de BEP, C.A.P, Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet et Baccalauréat (général, technologique, professionnel), afin de mettre à l'honneur leur réussite. Attention : pour les titulaires d'un B.E.P., d'un C.A.P., ou d'un Baccalauréat, il est nécessaire de s'inscrire jusqu'au vendredi 11 septembre, auprès du service Scolaire – Jeunesse.

Initiatives

Économie

Agence des deux Vallées

Depuis le début de l'année, une équipe de 9 professionnels vous accueille au sein de la nouvelle agence immobilière « Agence des deux Vallées ». Déjà présents sur le secteur de 2008 à 2013, ils mettent aujourd'hui leur expérience et leur connaissance du territoire au service de vos projets. Confiance, proximité et écoute sont au cœur de leur engagement. N'hésitez pas à venir les rencontrer !

73 Rue de la République, 60150 Thourotte
Tél : 03 76 09 09 76
Facebook : *Agence des deux Vallées*
Instagram : *agence_des_2_vallees*
Site web : *https://a2v-immo.fr/fr/*
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous.

Chrono Pizza

Karim et Lyndsay vous ouvrent les portes de leur pizzeria, tout juste installée depuis début juin ! Ils vous proposent de savoureuses pizzas à la pâte fraîche, ainsi que des lasagnes et des paninis. Profitez-en sur place ou à emporter tous les jours de la semaine, ou faites-vous livrer uniquement le soir !

116 Rue de la République, 60150 Thourotte
Tél : 03 51 00 29 96
Facebook : *Chrono Pizza Thourotte*
Ouvert 7 jours sur 7, de 11h45 à 13h30 puis de 18h à 22h30

Absolue Détente

Praticienne et masseuse « bien-être » passionnée, Séverine met à votre service ses 20 ans d'expérience. Installée depuis décembre 2024, elle vous propose une large gamme de massages du monde (polynésien, thaï, ayurvédique) ainsi que des séances de réflexologie plantaire. Chaque soin est conçu pour apaiser le stress, la fatigue et les douleurs chroniques. Accessible sur rendez-vous par téléphone, sur les réseaux sociaux ou sur la plateforme Fresha.

7 Rue Carnot, 60150 Thourotte
Tél : 06 16 58 77 86
Facebook et Instagram : *AbsolueDetente60*
Ouvert, sur rendez-vous, du lundi au mercredi de 10h à 19h puis du vendredi au samedi de 10h à 19h

Le Sultan d'Istanbul

Le Sultan d'Istanbul a succédé à l'ancien Pizza Stone. La carte a été profondément renouvelée. Les nouveaux propriétaires ont gardé la cuisson au feu de bois pour préparer de grandes pizzas savoureuses, vendues à 9€. Ils proposent aussi des spécialités originales, comme le kebab aux figues ou chèvre-miel, sur place ou à emporter ! Venez découvrir ces nouvelles saveurs !

Le Sultan d'Istanbul
3 rue d'Estienne d'Orves
Tél : 03 44 09 12 59 ou 06 05 65 41 93
Facebook : *Restaurant Le Sultan d'Istanbul*
Ouvert 7 jours sur 7 de 11h à minuit

La Boule d'Or

La rubrique *Initiatives* donne la priorité aux nouvelles enseignes, mais accorde désormais une place aux commerces installés depuis plus longtemps. Dans le cas présent, nous parlons d'un établissement qui est centenaire ! La Boule d'Or a été fondée en 1924 par Maria et Procolo Tonini. Aujourd'hui, c'est leur arrière-petit-fils, Xavier Pascual, qui dirige ce restaurant bistronomique

L'authenticité est au rendez-vous : tous les plats sont faits maison à partir de produits locaux et de saison. Chaque jour, la carte propose un plat de viande, de poisson et une alternative végétarienne. De quoi satisfaire tous les palais !

La spécificité de La Boule d'Or ? La maturation ! La Ferme de Canly fournit au restaurant des viandes, affinées pendant 20 semaines dans une cave dédiée. Ce processus garantit une concentration des saveurs qui régalera vos papilles !

Pensez à La Boule d'Or pour un excellent déjeuner au restaurant ou faites appel à leur service traiteur pour vos événements !

La Boule d'Or
34 rue Pasteur, 60150 Thourotte
Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h.
Tél : 03 44 96 22 42
Courriel : *contact@la-bouledor.com*
Site Internet : *la-bouledor.com*
Facebook : *La Boule d'Or*

Santé

Il y a plusieurs mois, nous nous alarmions du désert médical auquel Thourotte faisait face. Mais grâce aux efforts conjoints de la municipalité et de ses partenaires, la situation s'est nettement améliorée et nous poursuivons nos efforts !

Comme vous le savez, la municipalité a aménagé un nouveau cabinet médical à côté de la Poste. Conçu pour accueillir plusieurs professionnels de santé, ce lieu prendra véritablement vie en septembre, avec **l'arrivée de deux médecins généralistes**. À la mi-septembre, **M. Florian Leblond** intégrera le cabinet, rejoint en fin de mois par **M. David Rasoamanana.**

Nos efforts se conjuguent à ceux de **la M.I.C.** avec l'arrivée de deux autres médecins généralistes. **Le Dr. Eric Madiata** a déjà rejoint le centre de santé en janvier dernier. Cet élan s'est poursuivi avec l'arrivée du **Dr. Liliana Andronic,** qui a pris ses fonctions début mars. Reçue à deux reprises en mairie, Mme Andronic avait exprimé son souhait d'exercer un statut de salariée plutôt que libérale. C'est ainsi que la municipalité l'a mise en relation avec la Mutuelle, et que nous lui avons trouvé un logement.

La médecine dentaire s'est également renforcée dans la commune, puisque le nombre de dentistes est passé de trois à six ! Après l'installation, en décembre dernier, du **Dr. Decocq** au cabinet du **Dr.Mognolle**. **La M.I.C.** a acueilli le **Dr. Paillard** au mois de mars puis le **Dr. Dutruge Ocampo** au mois de juin.

Le centre médical situé près de la piscine (3 place Raymond Poincaré) renforce, lui aussi, l'offre médicale de Thourotte. Depuis février, **M. Velychko, ostéopathe**, propose des consultations adaptées à tous les âges. Au même endroit, vous pouvez retrouver **Mme Demarez-De Carvalho, diététicienne-nutritionniste**, forte d'une expérience de 14 ans à Ribécourt-Dreslincourt.

L'offre de soins s'améliore, mais nous poursuivons nos efforts !

Spectacles et animations à

Culture

Espace Culturel de Thourotte
Place Saint-Gobain • 03 44 90 61 26 • *service.culture@thourotte.fr*
Facebook : *Espace Culturel de Thourotte* • Instagram : *espaceculturelde thourotte*

Entrée libre !

Carambolage : portes ouvertes de l'Espace Culturel de Thourotte

Dimanche 20 septembre, de 9h30 à 19h.
Tout public.
Patrimoine, spectacles vivants, cinéma, livres et lecture sans oublier les arts plastiques : l'Espace Culturel de Thourotte vous ouvre ses portes et vous invite à une journée conviviale autour d'un programme varié.

Nuages

Ciné concert - Par la Compagnie SZ

Vendredi 23 octobre, à 14h30. (45 min). Dès 3 ans.
Avec leur sensibilité artistique, c'est la tête dans les nuages que la Cie SZ nous embarque à la conquête du ciel, pour sublimer 4 courts métrages poétiques à la portée universelle.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

Formule atelier-spectacle : Flip book

Vendredi 23 octobre, de 10h à 12h30. Dès 7 ans.

Cet atelier offrira aux enfants une première expérience ludique et accessible du cinéma d'animation à travers la fabrication d'un petit livre animé.
Intervenante : Sophie Doco

BOULE vide son sac

Chanson - Par BOULE

Dimanche 8 novembre, à 16h. (45 min). Dès 13 ans.
Des chansons poétiques, parfois surréalistes, un jeu de guitare précis et riche en influences (Brésil, Grèce, Irlande,...) pour un seul en scène original et réjouissant.

Tarifs : 5 € / 4 € moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

l'Espace Culturel de Thourotte

Puce toi de là !

Conte - Par Sylvie Mombo

Dimanche 15 novembre, à 16h. (35 min). Dès 3 ans.
Il était une toute petite puce qui habitait sur le poil du bout d'la queue du chien du fils du voisin d'la femme du cousin d'la conteuse…

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

Jean-Carl & Piro Piro

Ciné concert – Par Jean-Carl Feldis

Dimanche 20 décembre, à 17h30. (40 min). Dès 3 ans.
C'est désormais un rendez-vous habituel : l'Espace Culturel invite un musicien, souvent touche-à-tout, à travailler pendant 3 jours sur la bande sonore d'un programme de cinéma. Cette année, Jean-Carl Feldis relève ce défi.

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

Formule atelier-spectacle : Le son du film

Lundi 21 octobre, de 14h à 17h. Parents-enfants dès 7 ans.

Sous l'orchestration de Jean-Carl Feldis, de façon ludique, vous deviendrez bruiteur, comédien et musicien, le temps d'une séance.

Habiter les nuits

Ciné spectacle documentaire et musical -
Par Victoria Follonier, Elie Blanchard et Erwan Raguenes

Dimanche 22 novembre, à 16h30. (45 min). Dès 7 ans.
À la croisée du documentaire, de la musique live, de l'animation et des dispositifs numériques, Habiter les nuits est une invitation à (r)allumer les étoiles et à ouvrir grand les yeux et les oreilles !

Tarifs : 5 € / 4 € (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents à l'Espace Culturel)

Papillon vole !

Exposition de collages – Par Thaddée

Du dimanche 20 septembre au samedi 28 novembre. Accessible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

En entrant dans cet univers parallèle au notre, ne vous étonnez pas de croiser un écrivain à tête de chevreuil ou un perroquet disant la bonne aventure. Ce sont peut-être des portraits de personnes que vous connaissez. Regardez-les de plus près. N'y a-t-il pas une légère ressemblance avec…? Cherchez, suivez votre inspiration !

Visite théâtralisée le vendredi 27 novembre à 18h suivie d'un apéro rencontre avec Thaddée à 18h30.

3000 abonnés pour les 5 ans de la page Facebook *Municipalité de Thourotte – officiel*

En 2001, notre commune a créé ce support de communication, que vous avez aussitôt adopté.

3000 abonnés se tiennent informés de l'actualité de notre ville de 4400 habitants !

On peut supposer que, quasiment dans chaque famille thourottoise, il y a au moins un follower ! On peut aussi affirmer que de nombreux habitants d'autres communes ont adopté ce moyen d'information sur l'actualité de Thourotte, la petite ville où les événements se succèdent !

Et vous ? Avez-vous pris l'habitude de vous informer sur notre page Facebook ? L'essayer, c'est l'adopter !

Anticipons le plan Grand Froid

Ce numéro paraît au début de l'été, mais il couvre la période de juillet à décembre. C'est pour cela que nous vous parlons, dès aujourd'hui, du plan Grand Froid, auquel il convient de souscrire sans attendre l'hiver. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation et de prévention, pensée pour anticiper et combattre les conséquences sanitaires. La municipalité tient un registre des personnes dites « vulnérables ». En cas de situation à risque, elles seront contactées et nous appliquerons les actions nécessaires de prévention et de secours. Vous êtes une personne âgée vivant seule ? Vous êtes affecté(e) d'un handicap, de problèmes de santé ou de dépendance ? N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre ! Vous n'y figurerez que si vous en faites la demande.

Contact : Mme Mélanie Savoy
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
en mairie de Thourotte, 18 rue Jean Jaurès
Tél : 03 44 90 61 06
Courriel : *ccas@thourotte.fr*

Votre album-photos

● Résidence des Personnes Âgées, le 31 mars : le jour de ses 100 ans, Mme Andrée Orrière était entourée de ses proches et de de M. Patrice Carvalho. ● 7 juin : *Épilogue de saison* pour l'Espace Culturel de Thourotte, avec The Selenites Band !

● Journée du 13 juin : pour la Fête de l'été, le parc de la roseraie est devenu une île tropicale !
● Soirée de ce même 13 juin : la Fête de la Saint-Jean a battu son plein !

Résultats des élections municipales du 15 mars

À Thourotte, **la participation a été de 60,60%**.
Menée par M. Florian Dumoulin, la liste **« L'Avenir thourottois »** a obtenu **47,48%** des suffrages exprimés.
La liste **« Cœurs battants pour Thourotte »**, menée par le maire sortant Patrice Carvalho, l'a emporté en réunissant **52,52%** des suffrages exprimés.
Le 21 mars, le nouveau conseil municipal a été constitué, avec **21 élus de la majorité et 6 élus d'opposition**.

Hommage à Alain Imbert

Il a été notre ami ou notre professeur d'allemand. Parfois même les deux à la fois. Il a été à l'origine du jumelage entre Thourotte et Rimbach. Alain Imbert est décédé le 3 avril dernier, à l'âge de 80 ans. *Contact* lui rend hommage.

Il y a des professeurs qui nous marquent par la bienveillance dont ils usent pour nous apprendre des choses. Dans le cas d'Alain, on peut même parler de jovialité. Au collège Clotaire Baujoin, il enseignait l'allemand en battant en brèche l'idée que ce serait une langue difficile. Pour lui, il fallait prendre cet apprentissage comme un jeu !

Avant de travailler et de vivre à Thourotte, Alain Imbert a enseigné le français aux jeunes allemands, à la Martin Luther Schule de la ville de Rimbach. En 1974, il s'y est lié d'amitié avec un autre professeur, Obbe Bahnsen. Les deux compères ne se sont pas perdus de vue, même quand Alain est revenu vivre en France, plus précisément à Thourotte, en 1977.

Au cours d'une conversation, une idée a surgi : et si on jumelait nos deux communes ? Chacun des deux a donc effectué les démarches auprès de sa mairie. C'est ainsi qu'en 1983, le nouveau maire Henri Maillard a noué, avec son homologue Eric Nauth, un lien qui ne s'est jamais distendu entre les 2 villes. Depuis 43 ans, les cérémonies et les festivités se succèdent et, pour nous, l'amitié franco-allemande est à présent une évidence.

Merci, Alain ! La municipalité adresse toutes ses condoléances à ta famille et à tes proches.

En 2003, la complicité est intacte entre les deux professeurs qui ont initié le jumelage !

- *À gauche : Obbe Bahnsen (décédé en 2021)*
- *À droite : Alain Imbert (décédé en 2026)*

Un des plus beaux jeux d'arc de France

Patrick Gonin est un président d'association particulièrement actif. Investi dans la Compagnie d'Arc de Thourotte depuis les années 1980, il a bien failli recevoir une médaille lors de la dernière cérémonie des vœux du maire… mais une mauvaise grippe nous a privés de sa venue. Ce sera pour la prochaine fois, Patrick !

En attendant, c'est le jeu d'arc du Parc de la Roseraie qui a eu droit à sa consécration. Jeudi 30 avril, il a reçu la visite de 4 représentants de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), accompagnés de la responsable du Comité Départemental. Au terme d'un état des lieux exhaustif, tenant compte de critères esthétiques, sportifs et sécuritaires, ils ont décerné à l'établissement le label de « Jeu d'Arc de France », ce qui signifie que c'est un des plus beaux de l'hexagone ! Ce site appartient désormais au «patrimoine culturel immatériel français » !

Patrick Gonin est venu nous voir à la mairie de Thourotte. Il a posé fièrement avec la plaque, avant qu'elle ne soit posée sur un mur du jeu d'arc. Il a tenu à remercier et à féliciter nos agents, qui travaillent à l'entretien de ce bel équipement sportif. En effet, notre jeu d'arc est géré par la municipalité, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des communes. En tout cas, c'est en fonctionnant ainsi que nous permettons aux archers de s'exercer dans les meilleures conditions.

Compagnie d'arc de Thourotte ● Contact : Patrick Gonin, président ● 103 rue du caquet, 60150 Chevincourt ● Tél : 06 74 07 39 85 ● Courriel : *clubthourottois@gmail.com*

Collecte solidaire : le « vestiaire » de Thourotte Amitié Accueil

En plus d'organiser de nombreuses activités de loisirs, l'association Thourotte Amitié Accueil s'investit pour la collectivité.

Aux donateurs

Chaque mardi après-midi, les bénévoles de Thourotte Amitié Accueil tiennent une permanence, au cours de laquelle les donateurs peuvent apporter :

- des vêtements pour hommes, femmes, bébés et enfants
- du linge de la maison
- de la vaisselle
- des jouets

Merci de n'offrir que des objets propres, en bon état, ne nécessitant ni reprisage ni réparation : ils doivent être prêts à être utilisés ! Merci de ne pas nous proposer d'articles volumineux, comme des poussettes, par exemple. Lorsque le local est fermé, il n'est pas permis d'effectuer des dépôts devant la porte.

Aux acquéreurs

La permanence du mardi après-midi est ouverte à toutes et à tous. Aucun justificatif n'est exigé. Une cotisation de 5 € par an est demandée. Il n'est pas permis de se procurer plus de 5 articles par visite.

Rejoignez Thourotte Amitié Accueil !

L'association remercie celles et ceux qui, en faisant un geste ou en s'investissant pleinement, contribuent au « mieux vivre ensemble ». Thourotte Amitié Accueil organise aussi des sorties (spectacles et voyages), la marche détente, les randonnées, la cuisine, la couture, la broderie, la marqueterie de paille, la peinture artistique, le patchwork, le scrapbooking, la poterie, les ateliers créatifs, le Scrabble ou encore le théâtre amateur.

Thourotte Amitié Accueil ● Courriel : *taathourotte@gmail.com* ● Blog : *https://taathourotte.wixsite.com/taathourotte*
Pour le vestiaire, les permanences ont le mardi, de 14h à 17h, au 2 place Mendès France.

Tribunes libres

Majorité

***Installation du conseil municipal**, le 21 mars : **M. Daniel Denizart**, doyen des élus, remet à **Patrice Carvalho** son écharpe de maire.*

Les Thourottois ont préféré l'expérience à la démagogie. La CC2V, l'ombre au tableau.

Autour de Patrice Carvalho, l'équipe majoritaire renouvelée s'est mise au travail. Nous regrettons que la campagne n'ait pas été une véritable confrontation de projets. Nos opposants n'en avaient aucun. Méconnaissant les dossiers, ils ont multiplié les propositions démagogiques. Ils ont dénigré et sali le maire et la majorité sortante. Leur chef de file est davantage préoccupé par ses ambitions personnelles et son argent que par l'intérêt général. Heureusement, le bon sens l'a emporté.

Second épisode : l'élection de l'exécutif de la CC2V. Patrice Carvalho la présidait depuis sa création en 1996. En 30 ans, ce territoire enclavé entre le Compiégnois et le Noyonnais est devenu attractif, attirant investisseurs et emplois. Les 16 communes en ont bénéficié. Des projets sont en cours : zone d'activités, piscine intercommunale...

Surprise : Jean-Guy Létoffé, maire de Ribécourt-Dreslincourt, se présente à la présidence face à Patrice Carvalho, alors qu'il était, jusqu'alors, son 1er vice-président ! Il conclut un accord avec la droite, ses opposants d'hier, pour l'emporter à 3 voix près. Il attribue 9 postes rémunérés de vice-présidents, contre 6 lors du précédent mandat. Parmi eux figurent Jean-Yves Bonnard, maire de Chiry-Ourscamp, et Florian Dumoulin, se compromettant pour ses ambitions et son porte-monnaie. Pas étonnant : il appartient au PS, allié avec le gouvernement et la droite pour voter un budget 2026 baissant de 400 000 € de dotations à Thourotte et de 1,4 millions à la CC2V.

Nous craignons la remise en cause des projets menés jusqu'alors avec succès, comme la politique indépendante de traitement des déchets ménagers. Nous redoutons que Ribécourt-Dreslincourt se taille la part du lion pour mener ses projets immobiliers pharaoniques. Les délégués de la majorité de Thourotte et les élus attachés à la poursuite du travail engagé resteront vigilants, face à un exécutif bâti sur de laborieux compromis de circonstance.

Opposition

*Le groupe d'opposition **"L'Avenir Thourottois"***

Quatre mois après, l'histoire continue pour L'Avenir Thourottois !

Le 15 mars dernier restera une date importante dans l'histoire récente de notre ville. Avec près d'un Thourottois sur deux ayant choisi de nous faire confiance, et à seulement 2,5 points de la majorité absolue, vous avez été très nombreux à exprimer votre envie d'un nouveau souffle pour notre commune.

Face à un élu en place depuis 1989 et habitué à des scores dépassant les 70 %, le résultat de la liste L'Avenir Thourottois, candidate pour la première fois, représente une immense fierté et promet un bel avenir.

Nous pouvons collectivement être fiers d'avoir récolté le fruit d'un engagement de proximité et d'un programme construit autour de priorités claires : la santé, la sécurité et l'économie

Cette dynamique a dépassé les frontières de notre ville. Quelques semaines après l'élection, Florian Dumoulin a été élu vice-président de la Communauté de communes des Deux Vallées, en charge du développement économique.

Cette élection témoigne de la confiance accordée à notre travail bien au-delà de Thourotte. Elle nous permet aujourd'hui d'agir directement sur des projets essentiels pour notre territoire : la future zone économique entre Thourotte et Longueil-Annel, l'ouverture du centre aquatique ou encore la recherche de solutions pour réduire le coût devenu exorbitant du traitement des déchets.

Dans cet esprit, nous avons proposé à l'équipe municipale, dès le 8 avril, de travailler ensemble sur ces dossiers communautaires dans l'intérêt de Thourotte. Cette proposition n'a pour l'heure pas reçu de réponse.

Pour suivre nos actions et continuer à faire vivre cette dynamique, retrouvez-nous sur la page Facebook "*Florian Dumoulin - Avenir Thourottois*" ou sur notre site internet *www.avenirthourottois.fr*

Bel été à toutes et à tous !

Délibérations du conseil municipal (sélection)

Séance du 3 mars 2026

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal de l'attribution du marché de travaux de requalification du quartier Mendès France.

- **Lot 1 : assainissement, adduction d'eau potable**
Entreprises Eurovia/Pivetta : 2 251 826,90 € HT
- **Lot 2 : éclairage public**
Entreprise Lesens : 188 750 € HT
- **Lot 3 : espaces verts**
Groupement Compiègne Paysage et Lenté Paysages : 121 291,50 € HT

Le conseil municipal a également pris acte du **Débat d'Orientation Budgétaire 2026**.

Séance du 21 mars 2026

Élection officielle du maire, de ses adjoints, des délégués pour le SEZEO, le SIVOM et du conseil d'administration du CCAS.

Séance du 23 avril 2026

Taux d'imposition, votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Le conseil municipal a voté **la non-augmentation des taux d'imposition** pour 2026. Les taux maintenus sont :

- Taxe sur le foncier bâti : 40,83 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49,75 %
- Cotisation foncière des entreprises : 17,59 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,60 %

Budget primitif 2026 de la ville, voté à la majorité.

- Section de fonctionnement : 8 975 817,66 €
- Section d'investissement : 7 778 692,58 €

Vous souhaitez en savoir plus ?
Les compte-rendus et les actes administratifs sont tous consultables sur la page *https://www.thourotte.fr/fr/publications/*

Goupil, Micral

Ce titre vous semble étrange ? C'est normal, nous allons aborder le monde compliqué de la technologie de pointe ! Dans cet article, nous vous racontons ce moment où la municipalité a fait l'acquisition d'un nouvel outil qui, aujourd'hui, est partout dans notre société : l'ordinateur.

Premiers ordinateurs à la mairie

La première référence à l'achat d'un appareil informatique remonte au conseil municipal du 10 octobre 1975. La commune souhaite alors mettre en place un ordinateur de la société Philips, pour une meilleure gestion de la comptabilité. Les élus prévoient, pour l'année 1976, l'informatisation des services à la population, comme ceux liés aux élections, à la scolarité et à la vaccination.

Attardons-nous un instant sur le tout premier ordinateur de la commune : pour son acquisition, on budgète la somme de 120 000 francs « nouveaux »… ce qui reviendrait, en 2025 à 90 608 euros !* Un mois plus tard, ça se concrétise : on décide de signer, pour un Philips P320, un leasing s'élevant à 132 000 francs, avec remboursement trimestriel de 6 937 francs. L'installation est faite courant 1976 et il est décidé de signer un contrat d'entretien pour cet ordinateur car, comme le précise le maire de l'époque, « la complexité et la valeur immobilière de cet équipement nécessite une prise en considération de ce contrat qui garantit le dépannage, la fourniture de toutes les pièces détachées, l'entretien courant, la main d'œuvre et le déplacement ». C'est la Société d'Études de Gestion et d'Informatique qui remporte le contrat. Nous avons retrouvé une de ses factures, d'un montant de 17 945 francs, pour l'entretien d'un seul ordinateur Philips durant toute l'année 1983.

L'ordinateur arrive à la mairie de Thourotte en 1976, puis dans les écoles en 1983.

8 ans après ses premières décisions concernant l'informatisation, la municipalité aborde la question du renouvellement du matériel. En 1983, un ordinateur Micral 9050 de la marque Bull est acquis pour 250 000 francs (90 527 euros), payables en 6 ans. Cette fois encore, nous avons retrouvé une facture d'entretien : l'entreprise Sorica a demandé 5 256 francs (soit 5 143 euros), rien que pour le premier semestre de 1984.

***Le Philips P320** n'avait pas d'écran, mais une imprimante intégrée. Avec nos critères d'aujourd'hui, dirait-on que c'était une super-machine à écrire et à calculer ou un véritable ordinateur ?*

* Convertisseur franc-euro, pouvoir d'achat de l'euro et du franc : ***https://www.insee.fr/fr/information/2417794***
Grâce à ce site, nous ne nous contentons pas du calcul de base 1 euro = 6,56 francs. En se référant au niveau de vie, aux salaires de l'époque, au pouvoir d'achat, il est possible de prendre une somme en francs et d'évaluer la valeur qu'elle aurait aujourd'hui en euros.

et autres P310

Un bureau de la mairie de Thourotte, en 1984. *On y reconnaît* ***un ordinateur Micral 9050 de la marque Bull,*** *ainsi que son* ***imprimante,*** *avec son imposante réserve de papier.*

Premiers ordinateurs dans les écoles

L'État met en place le plan « Informatique pour tous » en 1985. Mais Thourotte n'a pas attendu pour s'intéresser à la formation scolaire ! En juin 1983, la commune décide de l'achat d'un Goupil 3 avec logiciel Elmo. Ça ne va pas de soi : cette acquisition est actée par le conseil municipal à 11 voix « pour »… avec tout de même 15 abstentions ! Il faut dire que la somme demandée est élevée : 32 318 francs ! Le conseil fait tout de même ce choix, pour équiper le groupe scolaire du Martelois et y favoriser un meilleur apprentissage de la lecture. La mise en service est actée en 1984.

Du côté de l'école élémentaire Onimus, les élèves ont aussi commencé à pianoter, car le Conseil Général de l'Oise prête du matériel informatique. En mai 1985, le directeur de l'établissement alerte la municipalité sur la probabilité que ce prêt s'arrête. Il demande donc une subvention de 27 079 francs. pour l'acquisition de 2 unités informatiques.

Le plan « Informatique pour tous » arrivant dans la foulée, la municipalité passe finalement une convention avec l'État. Ainsi, les groupes scolaires du Martelois et Onimus A bénéficient d'un équipement autonome. Dans le bâtiment Onimus B, on installe même un système Nanoréseau, sur lequel on branche 6 ordinateurs Thomson MO5 avec, en plus, une unité centrale professionnelle, une imprimante et un lecteur-enregistreur de programme. Ce matériel est resté en place pendant 10 ans.

Le cultissime ***Thomson MO5****, l'ordinateur sur lequel les écoliers des années 1980 se sont initiés au langage Basic.*

Aujourd'hui, les ordinateurs sont partout.

Actuellement, le parc informatique municipal, incluant aussi les écoles, comprend 122 ordinateurs et 36 tablettes numériques. Il y a donc plus de machines que d'agents municipaux !

Agenda

Été Show ● Voir pages 16 et 17
Dès le lundi 6 juillet.

Fête Nationale ● Voir page 16
Lundi 13 juillet.

Fermeture de l'Espace Angèle Fontaine
Du 9 au 24 août inclus. Réouverture le 25 août.

Distribution de fournitures scolaires aux collégiens
Vendredi 28 août, de 8h à 12h, au complexe Édouard Pinchon.

Deux Vallées
Communauté de Communes

Cérémonie patriotique : 82ème anniversaire de la libération de Thourotte
Mardi 1er septembre, 19h, au monument aux morts de l'esplanade Jacky Iodice.

Forum des associations ● Voir page 16
Dimanche 6 septembre, de 10h30 à 18h, sur l'esplanade Jacky Iodice. ● Gratuit.

Portes ouvertes à l'école de musique Jean Rochet
- **Pour les Thourottois** Mardi 8 septembre, de 17h à 19h30.
- **Pour les non Thourottois** Mercredi 9 septembre, de 16h à 18h.

Fête communale ● Voir page 16
Du samedi 12 au dimanche 20 septembre, à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon.

Animations à l'Espace Culturel de Thourotte ● Voir pages 22 et 23
- ***Carambolage* : portes ouvertes** Dimanche 20 septembre, de 9h30 à 19h.
- ***Papillon vole !* Thaddée expose ses collages** Du 20 septembre au 28 novembre.
- ***L'heure du conte*** Les samedis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre, à 10h
- ***Bébé bouquine*** Les samedis 7 novembre et 5 décembre, à 10h.

Spectacles à l'Espace Culturel de Thourotte ● Voir pages 22 et 23
- ***Nuages*** Vendredi 23 octobre, à 14h30.
  ➔ Formule atelier-spectacle : *Flip book*
  Vendredi 23 octobre, de 10h à 12h30.
- ***BOULE vide son sac*** Dimanche 8 novembre, à 16h.
- ***Puce-toi de là !*** Dimanche 15 novembre, à 20h.
- ***Habiter les nuits*** Dimanche 22 novembre, à 16h30.
- ***Jean-Carl & Piro Piro*** Dimanche 20 décembre, à 17h30.
  ➔ Formule atelier-spectacle : *Le son du film*
  Lundi 21 décembre, de 14h à 17h.

Fête d'automne ● Voir page 16
Dimanche 11 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon. ● Gratuit.

Cérémonie patriotique : armistice de la Première Guerre Mondiale
Mercredi 11 novembre, à 11h, au monument aux morts de l'esplanade Jacky Iodice.

Découvrez la version parlée de *Contact* et d'un excellent livre !
La municipalité de Thourotte propose des versions audio de ses bulletins municipaux. Quelques jours après la parution de ce numéro de *Contact*, vous pourrez gratuitement retirer votre CD à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant le QR code de gauche.

Ce travail est effectué par Trans-Doc, une association spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Or, les donneurs de voix ont décidé de vous offrir un cadeau : un livre audio ! Lequel ? Vous aurez la surprise en utilisant le QR code. Tous les trimestres, il vous mènera vers un nouveau livre gratuit.

Lors de votre première utilisation, vous devez créer votre compte : il n'y a absolument rien à payer ! Il y a juste le plaisir des oreilles !

Trans-Doc
Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08 • Site Internet : *www.trans-doc.org*

Contact

Livre offert

Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte
Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : ***mairie@thourotte.fr***
Facebook : ***Municipalité de Thourotte – officiel***
Ma mairie en poche avec l'application CityAll : ***Thourotte*** • Site Internet : ***www.thourotte.fr***